

LA DÉFENSE NATIONALE

DEMANDE D'UNE DÉCLARATION SUR LE NOUVEAU RÔLE DE L'INFANTERIE CANADIENNE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. J. Henderson (Kingston): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Défense nationale? En son absence, peut-être l'adjoint parlementaire la considérera-t-il comme un préavis. Vu, d'après ce qu'on rapporte, que le rôle du fantassin dans les services canadiens de défense doit être révisé,—probablement lundi,—je me demande si, avant la fin de la session le ministre fera une déclaration sur le nouveau rôle de l'infanterie dans nos services de défense.

M. M. J. A. Lambert (adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale): Oui, monsieur l'Orateur; au nom du ministre, je considérerai la question comme préavis.

L'IMMIGRATION

G.C. HANNA—INTERPELLATION AU SUJET DE SON STATUT ACTUEL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Monsieur l'Orateur, le ministre suppléant de la Citoyenneté et de l'Immigration nous dira-t-il maintenant s'il est en mesure de répondre à la question que je lui ai posée au sujet de Christian George Hanna, juste après les vacances de Noël?

L'hon. E. D. Fulton (ministre suppléant de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le ministre a décidé de proroger le permis de six mois.

L'hon. M. Pickersgill: A compter de quelle date?

L'hon. M. Fulton: A compter de la date d'expiration, le 16 janvier. Je puis dire qu'on a voulu donner à cet homme l'occasion de démontrer s'il peut devenir un bon Canadien.

L'hon. M. Pickersgill: J'ai une autre question, monsieur l'Orateur. Peut-être devrais-je rafraîchir la mémoire de l'honorable député en disant que ce que j'ai demandé c'est s'il est vrai, comme l'ont rapporté les journaux, qu'il s'est rendu aux fonctionnaires du ministère et a demandé d'être embarqué sur un navire?

L'hon. M. Fulton: Monsieur l'Orateur, je crois que la nouvelle contient des éléments de vérité, même si les formules utilisées ne répondent pas exactement aux faits. Que M. Hanna se soit présenté au bureau du ministère de l'Immigration, à Vancouver, pour demander de l'aide, c'est signe, à mon avis,

que les rapports de confiance et d'amitié existant entre lui et le ministère, sous le nouveau régime, sont plus marqués qu'ils l'étaient sous l'ex-gouvernement. C'est vrai que M. Hanna s'est présenté au bureau du ministère, à Vancouver, et a demandé de l'aide. Nous avisons maintenant à ce que nous pouvons faire pour l'aider.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député dira-t-il si M. Hanna a un emploi en ce moment?

L'hon. M. Fulton: Je ne puis répondre à cette question aujourd'hui, monsieur l'Orateur. Il est venu nous voir et nous a demandé de l'aider à obtenir un emploi en mer.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député sait-il que l'honorable représentant de Vancouver-Burrard a garanti un emploi à ce monsieur et l'a garanti auprès du ministère?

L'hon. M. Fulton: Je suis au courant de bien des faits qui intéressent ce cas. Je sais aussi que mes crédits seront examinés dans le courant de la journée. Vu sa connaissance de notre Règlement, l'honorable député doit bien savoir que ce n'est pas le moment de poser ces questions.

LES TRAVAUX PUBLICS

LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE—ÉNONCÉ AU SUJET D'UNE DEMANDE D'AMÉLIORATION À L'ÎLE DE L'ÉTANG DU NORD

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, hier, comme l'atteste la page 3452 du hansard, l'honorable député des Îles-de-la-Madeleine m'a posé la question suivante:

Le 7 janvier, j'ai attiré l'attention du ministre sur les dommages qu'a subis le quai de l'Étang-du-Nord et sur l'urgence qu'il y a d'y faire des réparations. J'ai proposé que l'acier nécessaire aux réparations soit commandé immédiatement. Ma question est celle-ci: le ministre a-t-il donné des instructions à son ministère en vue de la commande de cet acier?

La réponse à cette question, c'est qu'après les dommages causés par la tempête le quai a subi des réparations d'urgence pour éviter de plus graves dommages. Les réparations ne sont que provisoires et l'on prépare la reconstruction de la partie endommagée. Les travaux pourront être achevés avant l'ouverture de la saison de navigation.

L'ÉNERGIE

LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE—MESURE RELATIVE AUX CENTRALES THERMIQUES

L'hon. Alvin Hamilton (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales) propose la troisième lecture du bill n° 244, ayant